

Membres en exercice : 6

Date de la convocation: 16/04/2026

Présents : 5

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 09 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Josette GAILLAC

Votants : 6

Présents : Alain BARBUSSE, Josette GAILLAC, Géraldine BENDER, Quentin AFFORTIT, Alain ARGILIER

Pour : 6

Présents non votants :

Contre : 0

Représentés : Daniel PETITJEAN représenté par Alain ARGILIER

Abstentions : 0

Excusés :

Absents : Bruno MANIN suppléé par Quentin AFFORTIT

Secrétaire de séance : Alain BARBUSSE

Objet: Election du Président - DE_001_2026

Le 24 avril 2026 à 9 heures,

Se sont réunis les membres du conseil syndical du SIVU de la Can de l'Hospitalet sous la présidence de Madame Josette GAILLAC, membre présent le plus âgé de l'assemblée.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant.

Le conseil syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 5211-8 ;

Considérant que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Alain BARBUSSE se présente comme candidat pour l'élection du Président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 6
- Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Monsieur Alain BARBUSSE a obtenu 6 (six) voix.

Monsieur Alain BARBUSSE, ayant obtenu la majorité absolue des voix, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré à Bassurels, les ans, jours et mois que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/04/2026
et publié ou notifié
le 30/04/2026

Le secrétaire
Alain BARBUSSE

Pour le Conseil syndical,
Le Président,
Josette GAILLAC

SIVU de la Can
de l'Hospitalet
Mairie
48400 BASSURELS